



Assemblée générale

Distr. générale
27 avril 2017
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 150 de l'ordre du jour
**Financement de la Force intérimaire de sécurité
des Nations Unies pour Abyei**

Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2015/16	268 256 700
Dépenses de 2015/16	265 625 700
Solde inutilisé de 2015/16	2 631 000
Crédit ouvert pour 2016/17	268 624 600
Montant estimatif des dépenses de 2016/17 ^a	268 624 600
Montant estimatif du solde inutilisé de 2016/17 ^a	0
Projet de budget du Secrétaire général pour 2017/18	278 012 700
Recommandation du Comité consultatif pour 2017/18	274 394 300

^a Montant estimatif au 31 janvier 2017.



I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport, aux paragraphes 24, 29, 30, 37, 39 et 42 plus bas, des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutiraient à réduire de 3 618 400 dollars l'enveloppe proposée dans le projet de budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (A/71/767). On trouvera également, dans les paragraphes qui suivent, les recommandations et observations que le Comité a jugé utile de faire sur certaines questions.

2. Au cours de l'examen du financement de la FISNUA, le Comité consultatif s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des compléments d'information et des éclaircissements, dont les derniers figurent dans les réponses écrites qu'il a reçues le 11 avril 2017. La liste des documents qu'il a examinés ou consultés figure à la fin du présent rapport. Les observations et recommandations détaillées du Comité consultatif sur les constatations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 et sur les questions relatives aux opérations de maintien de la paix en général se trouvent dans les rapports correspondants du Comité consultatif (voir A/71/845 et A/71/836, respectivement). Celles que le Comité des commissaires aux comptes a formulées concernant la FISNUA sont examinées au paragraphe 6 plus bas.

II. Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

3. Par sa résolution 69/294, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir pour inscription au Compte spécial de la FISNUA un crédit d'un montant brut de 268 256 700 dollars (montant net : 266 018 700 dollars) aux fins du fonctionnement de la mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres. Les dépenses se sont élevées à 265 625 700 dollars (montant brut) pour l'exercice considéré, soit un taux d'exécution de 99 %, avec un solde inutilisé de 2 631 000 dollars bruts, soit 1 %.

4. Une analyse des écarts figure à la section IV du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la FISNUA (A/71/624). Le solde inutilisé d'un montant brut de 2 631 000 dollars s'explique principalement par la baisse des dépenses au titre : a) du personnel civil (807 100 dollars, soit 2,6 %), en raison principalement de la diminution des dépenses communes de personnel et des dépenses moins élevées que prévu pour les paiements des prestations; et b) des dépenses opérationnelles (7 563 700 dollars, soit 7 %), en raison principalement de la diminution des ressources nécessaires au titre des carburants et lubrifiants (moins de litres de carburant consommés) et de la baisse des coûts garantis de la flotte (dépenses contractuelles concernant les hélicoptères et les avions inférieures aux prévisions). La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses au titre des militaires et du personnel de police (5 739 800 dollars, soit 4,4 %), qui reflète le taux moyen effectif de vacance de postes de 13,9 %, alors qu'un taux de 22 % avait été budgétisé pour les contingents, résultant du déploiement plus important que prévu des contingents depuis la fin de l'exercice 2014/15.

5. S'agissant de l'exécution du mandat, le Secrétaire général décrit les activités entreprises pour promouvoir les priorités stratégiques de la mission, en collaboration étroite avec les Gouvernement soudanais et sud-soudanais et les populations locales d'Abyei (A/71/624, par. 8 à 31). En particulier, le rapport appelle l'attention sur le fait qu'il n'a pas été possible de reprendre les réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei depuis mars 2015. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que l'Union africaine a tenté de le faire, mais sans succès.

Questions liées au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

6. Dans le cadre de l'examen des rapports du Secrétaire général sur le financement de la FISNUA, le Comité consultatif a été également saisi du rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2016 [A/71/5 (Vol. II)]. Dans son rapport, le Comité des commissaires aux comptes a formulé des observations et des recommandations sur le stockage dans de bonnes conditions du matériel informatique et du matériel de communications, la sous-utilisation des moyens aériens, le poste vacant de spécialiste de l'environnement et le renforcement de la gestion des stocks.

7. Les observations du Comité consultatif sur les informations relatives aux différents objets de dépense présentées dans le rapport sur l'exécution du budget (A/71/624) sont reproduites, selon qu'il convient, dans la section IV plus bas, consacrée à l'examen du projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (A/71/767).

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

8. Le Comité a été informé qu'au 21 mars 2017, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la mission depuis sa création s'établissait à 1 597 789 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevant à 1 567 233 000 dollars, il restait un montant dû de 30 556 000 dollars. Au 20 mars 2017, le solde de trésorerie de la mission s'établissait à 95 134 000 dollars, ce qui était suffisant pour couvrir la réserve de trésorerie opérationnelle correspondant à trois mois de dépenses d'un montant de 56 593 000 dollars (à l'exclusion des remboursements aux pays fournisseurs de contingents). Le solde de trésorerie était de 38 541 000 dollars. **Le Comité consultatif rappelle que, dans sa résolution 70/247, l'Assemblée générale a souligné que tous les États Membres devaient s'acquitter ponctuellement, intégralement et sans conditions des obligations financières que leur impose la Charte des Nations Unies.**

9. En outre, le Comité a été informé qu'au 31 décembre 2016, les montants remboursés au titre des contingents jusqu'au 31 octobre 2016 s'élevaient à 65 499 000 dollars et que 17 500 000 dollars avaient été versés en mars 2017 pour la période allant jusqu'au 31 janvier 2017. Le Comité a été informé qu'au 31 décembre 2016, le montant dû au titre du matériel appartenant aux contingents était de 10 593 000 dollars. Le dernier versement, un montant de 10 400 000 dollars, a été effectué en mars 2017.

10. En ce qui concerne les demandes d'indemnisation pour décès ou invalidité depuis la création de la mission, un montant de 1 289 000 dollars avait été versé au titre de 42 demandes au 31 janvier 2017. Le Comité consultatif a été informé qu'il y avait deux demandes d'indemnisation en instance. **Il compte qu'elles seront réglées rapidement.**

11. Le Comité a également été informé qu'au 28 février 2017, les chiffres concernant le déploiement des effectifs de la mission s'établissaient comme suit :

	<i>Effectif autorisé approuvé^a</i>	<i>Effectif déployé</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
Observateurs militaires	225	108	52
Militaires	5 101	4 378	14,2
Police des Nations Unies	50	20	60
Postes			
Personnel recruté sur le plan international	157	120	23,6
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs recrutés sur le plan national	3	3	–
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	86	75	12,8
Volontaires des Nations Unies	32	32	–
Emplois de temporaire^b			
Personnel recruté sur le plan international	7	6	14,3

^a Niveau le plus élevé de l'exercice.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

12. En ce qui concerne les dépenses effectives et le montant estimatif des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, le Comité consultatif a été informé qu'au 28 février 2017, les dépenses s'élevaient à 202 383 800 dollars. À la fin de l'exercice en cours, le montant estimatif total des dépenses devrait être égal au crédit ouvert de 268 624 600 dollars, soit 100 % du budget approuvé.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

A. Mandat et résultats attendus

13. Établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1990 (2011), le mandat de la FISNUA a été prorogé dernièrement jusqu'au 15 mai 2017, par la résolution 2318 (2016) du Conseil. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de faciliter la mise en œuvre de l'Accord conclu le 20 juin 2011 entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan en permettant le retour des personnes déplacées, en assurant la protection des civils, en favorisant l'administration pacifique de la zone d'Abyei et en aidant le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à créer une zone frontalière démilitarisée et sécurisée (A/71/767, par. 2).

14. Un résumé des hypothèses qui guideront les activités de la FISNUA durant l'exercice 2017/18 figure aux paragraphes 11 à 21 du rapport du Secrétaire général (A/71/767). Elles comprennent : l'effectif autorisé de la composante police (50 policiers hors unités constituées), qui devrait être entièrement déployé une fois que les Gouvernements soudanais et sud-soudanais auront approuvé la création du service de police d'Abyei; la poursuite du renforcement des capacités des comités de protection communautaire et de l'appui technique et analytique fourni au chef de mission, conformément à la résolution 2205 (2015) du Conseil de sécurité; la

poursuite des activités du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, avec des équipes intégrées qui continuent de mener des patrouilles de surveillance et de vérification dans la zone frontalière démilitarisée et sécurisée.

15. Sur la base des hypothèses exposées ci-dessus, la FISNUA s'attachera à poursuivre les priorités stratégiques ci-après pendant l'exercice 2017/18 : a) préserver et renforcer la paix et la stabilité dans la zone d'Abyei, notamment en assurant la protection des civils; b) mener des activités de consolidation de la paix, notamment en aidant les parties à planifier et à organiser des réunions et des consultations entre les chefs traditionnels et en soutenant les initiatives de réconciliation au niveau local; c) faire en sorte que la migration des nomades et le retour des personnes déplacées se déroulent dans le calme et de manière organisée; d) aider les parties à créer les institutions prévues par l'Accord du 20 juin 2011 et les autres mécanismes pertinents dont elles sont convenues et à les rendre opérationnels; e) appuyer la mise en place effective du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière; f) faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire dans les meilleurs délais et dans de bonnes conditions de sécurité; et g) renforcer les partenariats avec divers acteurs clefs (A/71/767, par. 22).

16. La mission entend également continuer à réduire la menace des mines terrestres et des restes explosifs de guerre dans la zone d'Abyei et la zone frontalière démilitarisée et sécurisée (A/71/767, par. 26). En outre, au cours de l'exercice 2017/18, la mission prévoit de poursuivre la deuxième phase de l'extension et de l'amélioration du camp d'Abyei, qui comprend une zone de recyclage des déchets solides et un point de livraison pour l'entrepôt central de la Force (ibid., par. 27); de reconstruire les principales axes de ravitaillement dans la région (ibid., par. 28); et d'atténuer son impact sur l'environnement (A/71/767, par. 29).

B. Coopération et partenariats avec des entités des Nations Unies au niveau régional

17. Dans son rapport sur le projet de budget, le Secrétaire général indique que la mission continuera de travailler en étroite collaboration avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud et de collaborer avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud dans l'utilisation du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. La mission va également bénéficier des services du Centre de services régional d'Entebbe dans les domaines suivants : entrée en fonctions et cessation de service, prestations et états de paie, paiements aux fournisseurs, voyages autorisés au titre des avantages du personnel et déplacements professionnels, traitement des demandes de prestations, services de caisse et services informatiques (ibid., par. 33 à 35).

18. En outre, par l'intermédiaire de sa composante civile opérationnelle et grâce à la coordination entre civils et militaires, la Force continuera de coordonner ses activités avec celles des organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents à Abyei, des organisations non gouvernementales nationales et internationales et des donateurs bilatéraux, et appuiera en particulier l'acheminement de l'aide humanitaire (A/71/767, par. 36).

Examen stratégique

19. Dans sa résolution 2318 (2016), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de procéder à un examen stratégique de la FISNUA, comprenant une analyse approfondie de la structure de son personnel civil et de son personnel en tenue et des ressources prévues à leur intention, et de lui faire rapport au plus tard le

1^{er} avril 2017. Le rapport devait contenir des recommandations sur la manière dont la FISNUA devrait être structurée de manière optimale et rationalisée, après une évaluation reposant sur des observations factuelles de l'efficacité de ses activités en vue de l'exécution de son mandat défini dans la résolution 2287 (2016). **Le Comité consultatif espère qu'à la suite de l'examen par le Conseil de sécurité du rapport susmentionné, le Secrétaire général examinera les besoins de la MINUAD à la lumière de toutes décisions qui pourraient être prises par le Conseil et présentera un budget révisé, selon qu'il conviendra.**

C. Ressources nécessaires

20. Le montant brut des prévisions de dépenses de la FISNUA pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 s'élève à 278 012 700 dollars (montant net : 275 539 400 dollars), soit une augmentation de 9 388 100 dollars (3,5 %) en chiffres bruts, par rapport au crédit de 268 624 600 dollars ouvert pour 2016/17. L'augmentation des ressources demandées pour 2017/18 s'explique principalement par la hausse des dépenses prévues au titre des militaires et du personnel de police (9 577 800 dollars ou 6,8 %) et des dépenses opérationnelles (272 700 dollars ou 0,3 %), partiellement compensée par une diminution des dépenses au titre du personnel civil (462 400 dollars ou 1,4 %). Une analyse des variations pour l'exercice 2017/18 figure à la section III du rapport sur le projet de budget du Secrétaire général (A/71/767).

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2016/17^a</i>	<i>Effectif proposé 2017/18</i>	<i>Écart</i>
Observateurs militaires	225	225	–
Militaires	5 101	5 101	–
Police des Nations Unies	50	50	–
Total	5 376	5 376	–

^a Niveau le plus élevé de l'exercice.

21. Pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, les prévisions de dépenses au titre des militaires et du personnel de police s'établissent à 150 688 700 dollars, soit une augmentation de 9 577 800 dollars (6,8 %) par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice 2016/17. La diminution des crédits demandés s'explique essentiellement par un coefficient délais de déploiement plus élevé (14 % contre 19 % pour l'exercice 2016/17).

22. Le Comité consultatif recommande que les ressources demandées au titre des militaires et du personnel de police pour l'exercice 2017/18 soient approuvées.

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé 2016/17</i>	<i>Effectif proposé 2017/18</i>	<i>Écart</i>
Personnel recruté sur le plan international	157	165	8
Personnel recruté sur le plan national ^a	89	89	–

Catégorie	Effectif approuvé 2016/17	Effectif proposé 2017/18	Écart
Volontaires des Nations Unies	32	33	1
Postes de temporaire ^b	7	0	(7)
Total	285	287	2

^a Comprend les administrateurs nationaux et agents des services généraux.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

23. Les prévisions de dépenses au titre du personnel civil pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 s'élèvent à 31 715 700 dollars, soit une diminution de 462 400 dollars, ou 1,4 %, par rapport au montant alloué pour 2016/17. La diminution des ressources s'explique principalement par la baisse du pourcentage des dépenses communes de personnel à 87,1 % des traitements nets pour l'exercice 2017/18, contre 94,3 % des traitements nets prévus au cours de l'exercice 2016/17. La réduction des coûts est compensée par une augmentation des dépenses imputable essentiellement à la révision des barèmes des traitements du personnel recruté sur le plan national et une baisse du taux de vacance de postes pour les agents des services généraux.

24. Les prévisions de dépenses relatives au personnel civil pour 2017/18 tiennent compte des taux de vacance de postes de 20 % pour le personnel international, de 15 % pour les agents des services généraux, de 10 % pour les Volontaires des Nations Unies et de 0 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national. En réponse à sa question, le Comité consultatif a été informé que le taux de vacance prévu pour le personnel international pour l'exercice 2017/18 tenait compte des taux historiques, des taux d'occupation observés au moment de l'établissement du budget et des circonstances prévues au cours de l'exercice budgétaire. Il lui a également été indiqué que le taux de vacance effectif moyen pour le personnel recruté sur le plan international sur la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 31 janvier 2017 était de 24,2 %. À sa demande, il lui a été précisé que le taux de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan international, au 28 février 2017, était de 23,6 %. **Le Comité consultatif réaffirme que les taux de vacance retenus pour établir les budgets doivent être conformes, dans la mesure du possible, aux taux effectifs. Il recommande donc qu'un taux de vacance de 23,6 % soit appliqué au personnel recruté sur le plan international pour l'exercice 2017/18. Les dépenses opérationnelles correspondantes devront être ajustées en conséquence.**

25. Les modifications du tableau d'effectifs proposées pour chaque bureau sont décrites aux paragraphes 38 à 75 du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget (A/71/767) et récapitulées à l'annexe du présent rapport. Le Secrétaire général propose de modifier la structure organisationnelle et les rapports hiérarchiques de la composante appui pour assurer la cohérence avec les autres missions de maintien de la paix, et ce, en conformité avec les principes de la stratégie globale d'appui aux missions.

Restructuration de la composante appui et changements d'effectifs proposés

26. Le Secrétaire général propose des modifications à la composante appui, qui comprend le Bureau du Chef de l'appui à la mission, le pilier Services et les services de la chaîne d'approvisionnement, comme indiqué dans l'organigramme défini dans le présent rapport (A/71/767, fig. I). Dans le rapport du Secrétaire général, les changements proposés se présentent comme suit :

a) Bureau du Chef de l'appui à la mission : i) rebaptiser l'entité Gestion des risques, mise aux normes et contrôle Section de l'audit, de la gestion des risques, de la conformité et de l'appui aux commissions d'enquêtes et renommer la Section de la gestion financière Section du budget et des finances; ii) créer un Centre d'appui à la mission, un Groupe de l'environnement et un Groupe de la gestion des camps; iii) transférer le Groupe de la formation, le Groupe du soutien psychologique et matériel et le Groupe de la gestion des contrats du pilier Services au Bureau du Chef de l'appui à la mission; iv) désigner le Groupe de la formation sous le nouveau nom de Centre intégré de formation du personnel des missions;

b) Pilier Services : créer la Section de la mobilité (transports terrestres et aériens) et le Groupe des marchés relatifs aux approvisionnements essentiels;

c) Services de la chaîne d'approvisionnement : i) rebaptiser les Services de la chaîne d'approvisionnement Gestion de la chaîne d'approvisionnement; et ii) créer le Groupe de la planification des achats, la Section du contrôle des mouvements (MOVCON) et de la distribution et la Section de l'entreposage intégré et de la gestion des biens et du matériel appartenant aux contingents (MAC).

27. La restructuration proposée reflète un transfert total de 124 postes (1 D-1, 7 P-4; 12 P-3; 51 SM; 2 AN; 15 VNU; et 36 GN), la création de 1 poste P-4 et de 1 poste de Volontaire des Nations Unies, la réaffectation de 4 postes, la conversion de 7 postes et le reclassement de 1 poste (P-3 à P-4), comme suit :

a) Transfert proposé de 124 postes (1 D-1; 7 P-4; 12 P-3; 51 SM; 2 AN; 15 VNU; et 36 GN), qui comprend la restructuration de la composante appui (A/71/767, par. 30);

b) Création proposée d'un poste P-4 et d'un emploi de Volontaire de Nations Unies, en raison de la constitution du Groupe de l'environnement, qui sera chargé d'assurer la coordination, le suivi et le contrôle de la mise en œuvre par la mission de la politique environnementale du Département des opérations de maintien de la paix/Département de l'appui aux missions. Le Groupe comprendrait un poste de spécialiste en chef des questions d'environnement (P-4) et un emploi de responsable des programmes (Volontaire des Nations Unies) (ibid., et voir par. 28 ci-dessous);

c) Réaffectation envisagée de quatre postes (4 postes d'agent du Service mobile) à la composante appui. Les titulaires des deux postes contribueraient à améliorer la coordination, la supervision, la gestion et le suivi de toutes les activités d'entretien des installations de la mission liées à la gestion des camps. Le troisième poste serait transféré de la Section des transports et des mouvements aériens et de surface pour appuyer les activités du Centre intégré de formation du personnel des missions (ibid., par. 56 et 58). Le quatrième poste serait transféré au Groupe de la planification des acquisitions (voir par. 29 ci-dessous);

d) Conversion proposée de sept postes, à savoir de sept postes de temporaire à un poste P-3 d'architecte et à six postes d'assistant du génie relevant de la catégorie des agents du Service mobile (voir par. 30 ci-dessous);

e) Reclassement proposé d'un poste [de fonctionnaire de l'approvisionnement (P-3) à un poste de chef de groupe (P-4)] dans le Groupe des marchés relatifs aux approvisionnements essentiels, qui serait responsable de la gestion et de l'exécution des livraisons de carburant et de rations aux membres du personnel de la mission (A/71/767, sect. I.E et annexe II).

28. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la création du Groupe de l'environnement, composé d'un poste P-4 de spécialiste en chef des questions d'environnement et d'un emploi de responsable des programmes

(Volontaire des Nations Unies), était nécessaire en raison de l'importance stratégique que revêtait la réduction de l'empreinte écologique de la mission, conformément à la résolution 70/286 de l'Assemblée générale. Le Comité a également été informé que le titulaire du poste P-4 proposé de spécialiste en chef des questions d'environnement serait chargé notamment d'assurer la coordination, la formulation, l'exécution et le suivi des politiques en matière d'environnement au sein de la mission et de la communauté; d'organiser des séances de formation; et de conseiller la direction sur les questions environnementales. **Le Comité consultatif n'oppose aucune objection à l'approbation de la création du Groupe de l'environnement et recommande d'approuver le poste P-4 et l'emploi de Volontaire des Nations Unies qu'il est proposé de créer au sein du Groupe.**

29. Au sujet des quatre réaffectations envisagées, il a été indiqué que la mission se proposait de doter le Groupe de la gestion des camps de deux postes supplémentaires d'agent de la catégorie du Service mobile en réaffectant un poste de fonctionnaire d'administration du Groupe de la gestion des avant-postes à un poste de spécialiste de la gestion des installations et en réaffectant un poste d'assistant à l'approvisionnement de la Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens à un poste d'assistant à la gestion des camps. Le rapport indique également qu'un assistant (transports) (agent du Service mobile) de la Section des transports et des mouvements aériens et de surface serait réaffecté en tant qu'assistant à la formation pour répondre aux besoins du Centre intégré de formation du personnel des missions. Le quatrième poste serait réaffecté du poste d'assistant aux systèmes d'information des Services des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications au poste d'assistant à la planification des acquisitions du Groupe de la planification des acquisitions qu'il est proposé de créer, de sorte que les achats de la mission soient effectués en temps voulu et que les procédures les régissant soient en conformité avec les politiques du Siège de l'ONU. **Le Comité consultatif estime que les réaffectations envisagées n'ont pas été pleinement justifiées en termes de responsabilités et de charge de travail. Il recommande donc de ne pas approuver la réaffectation des quatre postes d'agent du Service mobile et de les supprimer. Les dépenses opérationnelles correspondantes devront être ajustées en conséquence.** Les observations et recommandations du Comité consultatif sur la question figurent également dans son rapport sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (A/71/836).

30. En ce qui concerne la conversion de sept emplois de temporaire soumis à recrutement international en postes, dont un d'architecte de la classe P-3 et six d'assistant ingénierie à la Section du génie, le Comité consultatif a été informé, sur sa demande, que cette proposition visait à fournir de manière continue et dans les meilleurs délais l'appui technique crucial nécessaire à l'entretien des infrastructures, y compris les groupes électrogènes, les installations électriques et le matériel de traitement des eaux. Le Comité a également été informé que les conversions proposées permettraient de continuer à assurer les services d'entretien et de réparation du matériel appartenant à l'ONU, notamment ceux fournis aux contingents. Le Comité a en outre été informé que le stock de matériel de la mission avait augmenté à la suite de la révision du memorandum d'accord avec le pays fournisseur de contingents et que les contingents n'ont pas la capacité d'exploiter ou d'entretenir le matériel fourni par l'Organisation des Nations Unies. **Compte tenu des informations communiquées par le Secrétaire général, le Comité consultatif ne voit pas d'objection à la conversion proposée de six emplois d'assistant ingénierie en postes. Il n'était toutefois pas convaincu de la nécessité à long terme du poste d'architecte P-3, n'ayant pas reçu de justification suffisante à**

cet effet. Le Comité recommande donc de ne pas approuver la conversion de l'emploi d'architecte P-3.

31. Le Comité consultatif formule d'autres observations et commentaires sur la pratique de la réaffectation et du redéploiement de postes dans son rapport sur les questions transversales liées aux opérations de maintien de la paix (A/71/836).

32. Sous réserve des observations et recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 24, 29 et 30 ci-dessus, le Comité consultatif recommande que les changements apportés aux effectifs et les ressources demandées par le Secrétaire général au titre du personnel civil pour l'exercice 2017/18 soient approuvés.

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2016/17</i>	<i>Montant proposé pour 2017/18</i>	<i>Écart</i>
95 335 600	95 608 300	272 700

33. Le montant prévu des dépenses opérationnelles pour l'exercice 2017/18 s'élève à 95 608 300 dollars, soit une augmentation de 272 700 dollars (0,3 %) par rapport au crédit ouvert pour l'exercice antérieur. Une analyse des variations figure au chapitre III du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget (A/71/767).

34. Les augmentations proposées au titre des dépenses opérationnelles résultent principalement de légères augmentations au titre des rubriques suivantes (ibid., par. 95 à 97 et 100) :

a) Installations et infrastructures [3 309 500 dollars (11,1 %)] : i) travaux d'architecture et de démolition afférents à la deuxième phase de l'agrandissement du camp d'Abyei et à la reconstruction des itinéraires logistiques principaux; ii) services d'aménagement et de rénovation liés à l'amélioration du quartier général d'Abyei, à l'entretien des itinéraires logistiques et à la construction de cinq abris sécurisés; et iii) fournitures pour la défense des périmètres (achat de matériel destiné à améliorer les installations de sécurité) – augmentation en partie compensée par la réduction des achats prévus d'installations préfabriquées, de groupes électrogènes et de matériel électrique, de matériel de sécurité et de matériel de génie (voir par. 35 à 37 ci-après);

b) Communications [426 700 dollars (10,3 %)] : ouverture de crédits destinés à financer une bande passante nécessaire au transfert de données et à l'accès à Internet afin d'améliorer l'affichage et la mise à jour des informations relatives aux missions sur les sites Web et la fourniture d'une connexion Internet à faible temps de latence en vue d'améliorer la connectivité et d'appuyer diverses applications – augmentation en partie compensée par la diminution des achats prévus de pièces de rechange;

c) Consultants (221 000 dollars, contre 0 pour l'exercice précédent) : recrutement prévu de consultants chargés : i) de s'acquitter des fonctions de la mission relatives au Service d'assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques; ii) de fournir des moyens logistiques supplémentaires au Centre d'opérations conjoint/Cellule d'analyse conjointe de la mission qu'il est projeté de créer; iii) d'apporter l'aide nécessaire aux activités de sensibilisation concernant les violences et l'exploitation sexuelles; et iv) de dispenser aux cadres hiérarchiques conseils et assistance en matière de gestion des

relations avec le personnel en vue d'améliorer la qualité du travail et d'accroître la productivité (voir par. 38 et 39 ci-après);

d) Voyages [88 200 dollars (8,0 %)] : augmentation prévue du personnel recruté sur le plan international participant à des formations externes sur des questions telles que les opérations aériennes et les transports terrestres, afin de renforcer les capacités de la Force dans les domaines de la sécurité aérienne et de l'entretien des véhicules (voir par. 40 à 42 ci-après).

Installations et infrastructures

35. La deuxième étape de l'agrandissement et de l'amélioration du camp d'Abyei prévue pour l'exercice 2017/18 comprend la construction : a) d'une zone de recyclage des déchets solides (300 000 dollars); b) d'un point de livraison pour l'entrepôt central de la Force (960 000 dollars); c) de systèmes d'irrigation (340 000 dollars); et d) de bassins de récupération des eaux usées traitées et de l'eau de pluie (1,2 million de dollars). La Force propose de reconstruire les principaux axes de ravitaillement allant du quartier général d'Abyei à Banton, Athony et Agok, notamment en posant des buses pour faciliter le franchissement des cours d'eau, pour un coût estimé à 3,6 millions de dollars. Elle prévoit également d'installer ou de remplacer des unités de traitement des eaux usées (A/71/767, par. 27 à 29).

36. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé de l'état d'avancement des projets d'infrastructure en cours, dont certains – relève-t-il – ont été reportés des exercices 2014/15 et 2016/17, notamment au quartier général d'Abyei. Le Comité a été informé que des retards avaient été enregistrés du fait des retards pris en ce qui concerne la réception des visas pour le contractant et la livraison des matériaux de construction. Le Comité a également été informé que la Force était désormais parvenue à obtenir l'autorisation du Gouvernement soudanais pour faire venir dans la région d'Abyei tous les sous-contractants et les matériaux de construction requis pour la construction de nouveaux logements du personnel de la Force, que les contrats correspondants avaient été signés et que les travaux devraient être achevés durant l'exercice 2016/17. Le Comité relève que plusieurs autres projets de construction ont pris du retard.

37. Le Comité consultatif rappelle qu'il avait formulé une recommandation, approuvée par l'Assemblée générale, selon laquelle le Secrétaire général ne devrait ménager aucun effort pour que les projets de construction programmés soient menés à bien dans les délais prévus et que les conditions de vie dans les camps soient améliorées, en dépit d'un programme de construction ambitieux pour 2017/18 (A/70/742/Add.16, par. 38). Le Comité relève que des retards subsistent dans les projets en cours. **Le Comité consultatif recommande de réduire de 1 655 000 dollars le montant des dépenses prévues au titre des installations et infrastructures; il recommande également de prier le Secrétaire général de communiquer, dans son prochain projet de budget, des renseignements détaillés sur l'état d'avancement des travaux en question.**

Consultants

38. Le montant proposé au titre des consultants, qui s'élève à 221 000 dollars pour 2017/18, s'explique principalement par le recrutement de consultants chargés : a) de fournir des moyens logistiques supplémentaires au Centre d'opérations conjoint/Cellule d'analyse conjointe de la mission qu'il est projeté de créer; b) de dispenser aux cadres hiérarchiques conseils et assistance en matière de gestion des relations avec le personnel en vue d'améliorer la qualité du travail et d'accroître la productivité; et c) d'apporter l'aide nécessaire aux activités de sensibilisation concernant les violences et l'exploitation sexuelles. En outre, les informations

communiquées par le Secrétaire général révèlent que les crédits demandés devraient également inclure les fonctions de la mission relatives au Service d'assistance technique rapide pour les questions environnementales et climatiques.

39. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les services de consultants susmentionnés ne pouvaient pas être assurés à l'interne car la Force ne disposait pas, pour l'heure, des compétences requises. Le Comité a été informé que les consultants apporteraient l'appui technique nécessaire pour la fourniture de moyens logistiques supplémentaires au Centre d'opérations conjoint/Cellule d'analyse conjointe de la mission qu'il était projeté de créer. Le Comité a également été informé que, pour dispenser aux cadres hiérarchiques conseils et assistance en matière de gestion des relations avec le personnel, il faut des compétences spécialisées qui ne peuvent être offertes que par des professionnels certifiés. Enfin, le Comité a été informé que des consultants seraient employés pour mener des programmes visant à sensibiliser le personnel de la Force à l'importance de l'application de la politique de tolérance zéro concernant les violences et l'exploitation sexuelles. Le Comité note que le Groupe déontologie et discipline du Siège est chargé de fournir des services d'appui sur ces questions aux missions de maintien de la paix. **Étant donné les moyens dont disposent le Siège et la Force pour les domaines où des compétences extérieures sont sollicitées, le Comité consultatif recommande de réduire de 30 % les ressources demandées au titre des consultants.**

Voyages

40. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour les voyages s'élève à 1 192 000 dollars, soit une augmentation de 88 200 dollars (8,0 %) pour l'exercice 2017/18. Les informations communiquées par le Secrétaire général révèlent un dépassement des crédits au titre des voyages de 153 700 dollars (12,4 %) au cours de l'exercice 2015/16. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que cette hausse s'expliquait principalement par une augmentation des dépenses due à l'organisation d'une séance de formation sur la sécurité du transport et du fret aériens à Entebbe, et d'une séance de formation sur l'utilisation de chariots élévateurs et de chariots de manutention de conteneurs à Brindisi. Le Comité a été informé que le coût des billets d'avion d'Abyei à New York pouvait fluctuer de 3 500 à 8 000 dollars.

41. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les membres du personnel en uniforme déployés à la FISNUA devaient tous, après leur atterrissage à Entebbe pour l'enregistrement, aller chercher leur visa à Khartoum. Ayant demandé des précisions, le Comité a également été informé que des dispositions avaient été prises pour permettre aux hauts responsables de la Force d'utiliser le salon VIP à Khartoum, ce qui coûtait 250 dollars par personne. Le Comité a reçu des informations indiquant que 160 voyages à Khartoum avaient eu lieu à des fins de consultations avec des responsables du Gouvernement soudanais.

42. Le Comité consultatif recommande de réduire de 10 % (119 200 dollars) le montant total des ressources demandées au titre des voyages pour l'exercice 2017/18. Il compte que des informations supplémentaires sur les efforts déployés pour optimiser l'utilisation des ressources destinées aux voyages seront fournies dans le prochain exercice budgétaire.

43. Sous réserve des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 37, 39 et 42 ci-dessus, le Comité consultatif recommande que les crédits demandés au titre des dépenses opérationnelles pour l'exercice 2017/18 soient approuvés.

4. Questions diverses

Projets à effet rapide

44. Il est indiqué dans le projet de budget que la FISNUA a administré, pour les trois derniers exercices, un montant de 500 000 dollars par an pour la mise en œuvre de projets à effet rapide. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que les ressources demandées pour l'exercice 2017/18 seront employées dans des domaines d'intervention similaires à ceux de 2016/17, notamment pour 12 projets qui concerneront la création d'emplois et de moyens de subsistance, 6 les infrastructures sanitaires de base et 7 les infrastructures scolaires de base.

45. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu une liste de projets à effet rapide pour 2015/16 et 2016/17 ainsi qu'une liste des partenaires d'exécution. Pour l'exercice 2016/17, le Comité a été informé qu'un montant d'environ 445 000 dollars avait été affecté aux projets, qui, pour la moitié, avaient déjà été mis en œuvre, le reste devant l'être avant la fin de l'exercice budgétaire. Le Comité a également relevé des cas où des crédits avaient été prélevés sur le total des fonds affectés aux projets avant l'achèvement desdits projets. **Le Comité consultatif espère que la Force effectuera ses paiements une fois les projets terminés, afin d'en garantir le succès et de suivre les procédures régulières de gestion des projets.**

Services de lutte antimines

46. Les dépenses prévues au titre des services de détection des mines et de déminage s'élèvent à 17 212 900 dollars pour l'exercice 2017/18, soit une diminution de 3 080 200 dollars (15,2 %). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'au cours de l'exercice 2017/18, la FISNUA aidera à fournir, notamment, les produits suivants : opérations de vérification et de déminage de 100 kilomètres de routes pour un accès en toute sécurité à la région d'Abyei, enlèvement et destruction de toutes les mines terrestres et de tous les restes explosifs de guerre, destruction de l'intégralité des armes et munitions confisquées par la Force dans la région d'Abyei et organisation de 180 sessions de sensibilisation au danger des mines. Le Comité a également été informé qu'en enlevant et en éliminant les engins explosifs, les services de lutte antimines permettent aux militaires de la FISNUA et aux partenaires humanitaires de se déplacer en sécurité dans la région d'Abyei. Le Comité consultatif a formulé des observations et recommandations sur les services de lutte antimines dans son rapport sur les questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général (A/71/836).

Coefficients véhicules/effectifs

47. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, sur les 265 véhicules légers détenus par la Force, 198 étaient en service, les autres se trouvant soit en réserve, soit en attente de passation par pertes et profits ou en instance de liquidation. Il a également été informé que l'ensemble du processus de passation par pertes et profits conclurait au 20 juin 2017. Il a en outre été informé que l'excédent de véhicules incluait les 15 véhicules se trouvant en réserve et que différentes options étaient à l'étude afin de les conserver à la FISNUA pour les besoins futurs. **Le Comité consultatif compte que la Force examinera toutes les options possibles pour se débarrasser de ses véhicules excédentaires, notamment la possibilité – si elle se révèle rentable – de les céder à d'autres missions.**

48. En outre, le Comité consultatif relève, d'après les informations complémentaires qui lui ont été fournies, que 259 véhicules légers devraient être alloués aux 666 effectifs proposés pour la Force pour 2017/18. Il relève également que, sur les 18 catégories de personnel civil et militaire et d'agents recrutés sur le plan national, 10 disposaient d'un taux estimatif de dotation en véhicules qui dépassait la norme. S'agissant de l'utilisation de véhicules légers par les différentes catégories de personnel recruté sur le plan international, le Comité note que la dotation en véhicules est jusqu'à huit fois plus élevée que la norme.

49. Le Comité consultatif a demandé des explications sur les critères d'attribution des véhicules mais n'a pas reçu de réponse satisfaisante. Il a par ailleurs reçu confirmation que la Force n'avait pas l'intention d'acquérir de nouveaux véhicules en 2017/18. **Le Comité consultatif estime que la Force devrait faire des efforts concertés pour ramener sa dotation en véhicules à des taux plus conformes aux coefficients standard fixés en la matière.**

V. Conclusion

50. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la FISNUA pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 sont indiquées à la section V du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la FISNUA pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 (A/71/624). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé (2 631 000 dollars) ainsi que les autres recettes et ajustements (29 622 900 dollars) correspondant à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 soient portés au crédit des États Membres.**

51. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de la FISNUA pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 sont indiquées à la section V du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget de la FISNUA pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (A/71/767). **Compte tenu des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 24, 29, 30, 37, 39 et 42 ci-dessus, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'approuver l'ouverture de crédits d'un montant de 274 394 300 dollars aux fins du fonctionnement de la mission pour la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Force.**

Documentation

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 (A/71/624)
- Rapport du Secrétaire général sur le budget de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (A/71/767)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les questions concernant l'ensemble des opérations de maintien de la paix (A/71/836)

- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix et rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2016 (A/71/845)
- Rapport financier et états financiers vérifiés de l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 et rapport du Comité des commissaires aux comptes, volume II, Opérations de maintien de la paix des Nations Unies [A/71/5 (Vol. II)]
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 (A/70/742/Add.16)
- Résolutions 69/294 et 70/269 de l'Assemblée générale sur le financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei
- Résolutions 1990 (2011), 2205 (2015), 2287 (2016) et 2318 (2016) du Conseil de sécurité

Annexe

Récapitulatif des modifications proposées concernant le budget de la FISNUA pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>	
Direction exécutive et administration						
Centre d'opérations conjoint/ Cellule d'analyse conjointe de la mission	+1	P-3	Administrateur chargé des rapports	Transfert	Origine : Centre des opérations de commandement	Personnel recruté sur le plan international
	+1	P-3	Spécialiste de l'information analytique	Transfert	Origine : Centre des opérations de commandement	Personnel recruté sur le plan international
Total partiel	+2					
Centre des opérations de commandement	-1	P-3	Administrateur chargé des rapports	Transfert	Destination : Centre d'opérations conjoint	Personnel recruté sur le plan international
	-1	P-3	Spécialiste de l'information analytique	Transfert	Destination : Centre d'opérations conjoint	Personnel recruté sur le plan international
Total partiel	-2					
Total (direction exécutive et administration)	-					
Composante 1 : Sécurité, gouvernance et surveillance de la frontière						
Bureau du Chef de cabinet (civil)	+1	D-1	Administrateur général	Transfert	Origine : Bureau de l'Administrateur général	Personnel recruté sur le plan international
	+1	P-4	Juriste	Transfert	Origine : Bureau de l'Administrateur général	Personnel recruté sur le plan international
	+1	P-4	Coordonnateur	Transfert	Origine : Bureau de l'Administrateur général	Personnel recruté sur le plan international
	+1	P-4	Attaché de liaison	Transfert	Origine : Bureau de l'Administrateur général	Personnel recruté sur le plan international
	+1	P-4	Conseiller pour la protection des enfants et des femmes	Transfert	Origine : Bureau de l'Administrateur général	Personnel recruté sur le plan international
	+1	SM	Fonctionnaire d'administration (protocole)	Transfert	Origine : Bureau de l'Administrateur général	Personnel recruté sur le plan international
	+1	SM	Assistant administratif (protocole)	Transfert	Origine : Bureau de l'Administrateur général	Personnel recruté sur le plan international

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>	
	+1	AN	Juriste	Transfert	Origine : Bureau de l'Administrateur général	Personnel recruté sur le plan national
Total partiel	+8					
Bureau de l'Administrateur général	-1	D-1	Administrateur général	Transfert	Destination : Bureau du Chef de cabinet (civil)	Personnel recruté sur le plan international
	-1	P-4	Juriste	Transfert	Destination : Bureau du Chef de cabinet (civil)	Personnel recruté sur le plan international
	-1	P-4	Coordonnateur	Transfert	Destination : Bureau du Chef de cabinet (civil)	Personnel recruté sur le plan international
	-1	P-4	Attaché de liaison	Transfert	Destination : Bureau du Chef de cabinet (civil)	Personnel recruté sur le plan international
	-1	P-4	Conseiller pour la protection des enfants et des femmes	Transfert	Destination : Bureau du Chef de cabinet (civil)	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Fonctionnaire d'administration (protocole)	Transfert	Destination : Bureau du Chef de cabinet (civil)	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Assistant administratif (protocole)	Transfert	Destination : Bureau du Chef de cabinet (civil)	Personnel recruté sur le plan international
	-1	AN	Juriste	Transfert	Destination : Bureau du Chef de cabinet (civil)	Personnel recruté sur le plan national
Total partiel	-8					
Total (composante 1)	-					
Composante 2 : appui						
Bureau du Chef de l'appui à la mission						
Équipe de collaborateurs directs du Chef de l'appui à la mission	+1	SM	Fonctionnaire d'administration	Transfert	Origine : Groupe de gestion des avant-postes	Personnel recruté sur le plan international
Total partiel	+1					
Groupe de l'environnement	+1	P-4	Spécialiste en chef des questions d'environnement	Création		Personnel recruté sur le plan international
	+1	VNU	Responsable des programmes	Création		VNU
Total partiel	+2					

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>	
Groupe de la gestion des marchés	+1	P-3	Spécialiste de la gestion des marchés	Transfert	Origine : pilier Services	Personnel recruté sur le plan international
	+1	SM	Spécialiste de la gestion des marchés	Transfert	Origine : pilier Services	Personnel recruté sur le plan international
	+1	SM	Assistant chargé de la gestion des marchés	Transfert	Origine : pilier Services	Personnel recruté sur le plan international
	+1	VNU	Assistant chargé de la gestion des marchés	Transfert	Origine : pilier Services	VNU
Total partiel	+4					
Centre d'appui à la mission	+1	P-4	Chef de section	Transfert	Origine : Centre des opérations logistiques conjointes	Personnel recruté sur le plan international
	+2	P-3	Logisticien	Transfert	Origine : Centre des opérations logistiques conjointes	Personnel recruté sur le plan international
	+2	P-3	Fonctionnaire d'administration	Transfert	Origine : Groupe de gestion des avant-postes	Personnel recruté sur le plan international
	+1	SM	Fonctionnaire d'administration	Transfert	Origine : Groupe de gestion des avant-postes	Personnel recruté sur le plan international
	+2	SM	Assistant au soutien logistique	Transfert	Origine : Centre des opérations logistiques conjointes	Personnel recruté sur le plan international
	+4	GN	Assistant administratif	Transfert	Origine : Groupe de gestion des avant-postes	Personnel recruté sur le plan national
Total partiel	+12					
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications	-1	SM	Assistant aux systèmes d'information	Réaffectation	Destination : Groupe de la planification des acquisitions	Personnel recruté sur le plan international
Total partiel	-1					
Groupe de la gestion des camps	+1	SM	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	Réaffectation	Origine : Groupe de gestion des avant-postes	Personnel recruté sur le plan international
	+1	SM	Assistant (gestion des installations)	Transfert	Origine : Section du génie	Personnel recruté sur le plan international
	+1	SM	Assistant (gestion des camps)	Réaffectation	Origine : Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens	Personnel recruté sur le plan international
Total partiel	+3					

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>	
Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie	+1	P-3	Conseiller du personnel	Transfert	Origine : pilier Services	Personnel recruté sur le plan international
Total partiel	+1					
Centre intégré de formation du personnel des missions	+1	P-3	Fonctionnaire chargé de la formation	Transfert	Origine : Groupe de la formation (pilier Services)	Personnel recruté sur le plan international
	+1	SM	Assistant à la formation	Réaffectation	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan international
Total partiel	+2					
Total partiel (Bureau du Chef de l'appui à la mission)	+24					
Pilier Services						
Groupe des marchés relatifs aux approvisionnements essentiels	+1	P-4	Chef de groupe	Reclassement	D'un poste de fonctionnaire de l'approvisionnement (P-3)	Personnel recruté sur le plan international
	-1	P-3	Fonctionnaire de l'approvisionnement	Reclassement	En un poste de chef de groupe (P-4)	Personnel recruté sur le plan international
	+1	P-3	Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transfert	Origine : Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens	Personnel recruté sur le plan international
	+1	SM	Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transfert	Origine : Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens	Personnel recruté sur le plan international
	+5	SM	Assistant aux fournitures	Transfert	Origine : Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens	Personnel recruté sur le plan international
	+5	GN	Assistant aux fournitures	Transfert	Origine : Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens	Personnel recruté sur le plan national
	+3	VNU	Assistant aux fournitures	Transfert	Origine : Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens	VNU
Total partiel	+15					

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>	
Section de la mobilité	+1	P-4	Chef des opérations aériennes	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan international
	+1	P-3	Fonctionnaire chargé des opérations aériennes	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan international
	+1	SM	Fonctionnaire des transports	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan international
	+10	SM	Assistant aux opérations aériennes	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan international
	+5	SM	Assistant (transports)	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan international
	+9	GN	Assistant (transports)	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan national
	+3	GN	Assistant aux opérations aériennes	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan national
	+1	GN	Assistant administratif	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan national
	+1	VNU	Fonctionnaire du budget	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	VNU
	+4	VNU	Assistant (transports)	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	VNU
	+1	VNU	Assistant aux opérations aériennes	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	VNU
Total partiel	+37					
Section du génie	+1	P-3	Architecte	Transformation	D'un emploi de personnel temporaire (autre que pour les réunions) (P-3)	Personnel recruté sur le plan international
	-1	P-3	Architecte	Transformation	En un poste P-3	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Assistant (gestion des installations)	Transfert	Destination : Groupe de la gestion des camps	PT
	-1	SM	Assistant (budget et finances)	Transfert	Destination : Groupe de la planification des acquisitions	Personnel recruté sur le plan international
	-6	SM	Assistant ingénierie	Transformation	En postes d'agent du Service mobile	PT
	+6	SM	Assistant ingénierie	Transformation	D'emplois de personnel temporaire (autre que pour les réunions) (SM)	Personnel recruté sur le plan international
Total partiel	-2					

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>	
Groupe de la gestion des marchés	-1	P-3	Spécialiste de la gestion des marchés	Transfert	Destination : Bureau du Chef de l'appui à la mission	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Spécialiste de la gestion des marchés	Transfert	Destination : Bureau du Chef de l'appui à la mission	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Assistant chargé de la gestion des marchés	Transfert	Destination : Bureau du Chef de l'appui à la mission	Personnel recruté sur le plan international
	-1	VNU	Assistant chargé de la gestion des marchés	Transfert	Destination : Bureau du Chef de l'appui à la mission	VNU
Total partiel	-4					
Groupe de gestion des avant-postes	-2	P-3	Fonctionnaire d'administration	Transfert	Destination : Centre d'appui à la mission	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Fonctionnaire d'administration	Transfert	Destination : Centre d'appui à la mission	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Fonctionnaire d'administration	Transfert	Destination : Bureau du Chef de l'appui à la mission	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Fonctionnaire d'administration	Réaffectation	Destination : Groupe de la gestion des camps	Personnel recruté sur le plan international
	-4	GN	Assistant administratif	Transfert	Destination : Centre d'appui à la mission	Personnel recruté sur le plan national
Total partiel	-9					
Groupe de la formation	-1	P-3	Fonctionnaire chargé de la formation	Transfert	Destination : Centre intégré de formation du personnel des missions (Bureau du Chef de l'appui à la mission)	Personnel recruté sur le plan international
Total partiel	-1					
Groupe du soutien psychosocial et de la qualité de vie	-1	P-3	Conseiller du personnel	Transfert	Destination : Bureau du Chef de l'appui à la mission	Personnel recruté sur le plan international
Total partiel	-1					
Total partiel (pilier Services)	+35					
Gestion de la chaîne d'approvisionnement (anciennement pilier Chaîne d'approvisionnement)						
Groupe de la planification des acquisitions	+1	SM	Assistant (planification des acquisitions)	Réaffectation	Origine : Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications	Personnel recruté sur le plan international

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>	
	+1	SM	Assistant aux fournitures	Transfert	Origine : Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens	Personnel recruté sur le plan international
	+1	SM	Assistant (budget et finances)	Transfert	Origine : Section du génie	Personnel recruté sur le plan international
Total partiel	+3					
Section des transports et des mouvements aériens et de surface	-1	P-4	Chef des opérations aériennes	Transfert	Destination : Section de la mobilité	Personnel recruté sur le plan international
	-1	P-3	Fonctionnaire chargé des opérations aériennes	Transfert	Destination : Section de la mobilité	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Assistant (transports)	Réaffectation	Destination : Centre intégré de formation du personnel des missions	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Fonctionnaire des transports	Transfert	Destination : Section de la mobilité	Personnel recruté sur le plan international
	-10	SM	Assistant aux opérations aériennes	Transfert	Destination : Section de la mobilité	Personnel recruté sur le plan international
	-5	SM	Assistant (transports)	Transfert	Destination : Section de la mobilité	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Fonctionnaire des transports	Transfert	Destination : Section du contrôle des mouvements et de la distribution	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Fonctionnaire chargé du contrôle des mouvements	Transfert	Destination : Section du contrôle des mouvements et de la distribution	Personnel recruté sur le plan international
	-9	SM	Assistant au contrôle des mouvements	Transfert	Destination : Section du contrôle des mouvements et de la distribution	Personnel recruté sur le plan international
	-1	AN	Fonctionnaire chargé du contrôle des mouvements	Transfert	Destination : Section du contrôle des mouvements et de la distribution	Personnel recruté sur le plan national
	-9	GN	Assistant (transports)	Transfert	Destination : Section de la mobilité	Personnel recruté sur le plan national
	-3	GN	Assistant aux opérations aériennes	Transfert	Destination : Section de la mobilité	Personnel recruté sur le plan national
	-1	GN	Assistant administratif	Transfert	Destination : Section de la mobilité	Personnel recruté sur le plan national
	-10	GN	Assistant au contrôle des mouvements	Transfert	Destination : Section du contrôle des mouvements et de la distribution	Personnel recruté sur le plan national

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>	
	-1	VNU	Fonctionnaire du budget	Transfert	Destination : Section de la mobilité	VNU
	-4	VNU	Assistant (transports)	Transfert	Destination : Section de la mobilité	VNU
	-1	VNU	Assistant aux opérations aériennes	Transfert	Destination : Section de la mobilité	VNU
	-3	VNU	Assistant au contrôle des mouvements	Transfert	Destination : Section du contrôle des mouvements et de la distribution	VNU
Total partiel	-63					
Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens	-1	P-4	Chef de section	Transfert	Section de l'entreposage intégré et de la gestion du matériel, y compris celui appartenant aux contingents	Personnel recruté sur le plan international
	-1	P-3	Spécialiste de la gestion du matériel	Transfert	Section de l'entreposage intégré et de la gestion du matériel, y compris celui appartenant aux contingents	Personnel recruté sur le plan international
	-1	P-3	Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transfert	Destination : Groupe des marchés relatifs aux approvisionnements essentiels	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Assistant aux fournitures	Réaffectation	Destination : Groupe de la gestion des camps	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Assistant aux fournitures	Transfert	Destination : Groupe de la planification des acquisitions	Personnel recruté sur le plan international
	-7	SM	Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Section de l'entreposage intégré et de la gestion du matériel, y compris celui appartenant aux contingents	Personnel recruté sur le plan international
	-1	SM	Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transfert	Destination : Groupe des marchés relatifs aux approvisionnements essentiels	Personnel recruté sur le plan international
	-5	SM	Assistant aux fournitures	Transfert	Destination : Groupe des marchés relatifs aux approvisionnements essentiels	Personnel recruté sur le plan international
	-4	GN	Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Section de l'entreposage intégré et de la gestion du matériel, y compris celui appartenant aux contingents	Personnel recruté sur le plan national
	-5	GN	Assistant aux fournitures	Transfert	Destination : Groupe des marchés relatifs aux approvisionnements essentiels	Personnel recruté sur le plan national

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>	
	-2	VNU	Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Section de l'entreposage intégré et de la gestion du matériel, y compris celui appartenant aux contingents	VNU
	-3	VNU	Assistant aux fournitures	Transfert	Destination : Groupe des marchés relatifs aux approvisionnements essentiels	VNU
Total partiel	-32					
Section de l'entreposage intégré et de la gestion du matériel, y compris celui appartenant aux contingents	+1	P-4	Chef de section	Transfert	Origine : Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens	Personnel recruté sur le plan international
	+1	P-3	Spécialiste de la gestion du matériel	Transfert	Origine : Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens	Personnel recruté sur le plan international
	+7	SM	Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Origine : Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens	Personnel recruté sur le plan international
	+4	GN	Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Origine : Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens	Personnel recruté sur le plan national
	+2	VNU	Assistant (gestion du matériel)	Transfert	Origine : Section des approvisionnements, de la gestion centralisée des stocks et de la gestion des biens	VNU
Total partiel	+15					
Section du contrôle des mouvements et de la distribution	+1	SM	Fonctionnaire des transports	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan international
	+1	SM	Fonctionnaire chargé du contrôle des mouvements	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan international
	+9	SM	Assistant au contrôle des mouvements	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan international
	+1	AN	Fonctionnaire chargé du contrôle des mouvements	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan national

<i>Composante/unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>	
	+10	GN	Assistant au contrôle des mouvements	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	Personnel recruté sur le plan national
	+3	VNU	Assistant au contrôle des mouvements	Transfert	Origine : Section des transports et des mouvements aériens et de surface	VNU
Total partiel	+25					
Centre des opérations logistiques conjointes	-1	P-4	Chef de section	Transfert	Destination : Centre d'appui à la mission	Personnel recruté sur le plan international
	-2	P-3	Logisticien	Transfert	Destination : Centre d'appui à la mission	Personnel recruté sur le plan international
	-2	SM	Assistant au soutien logistique	Transfert	Destination : Centre d'appui à la mission	Personnel recruté sur le plan international
Total partiel	-5					
Total partiel (gestion de la chaîne d'approvisionnement)	-57					
Total (composante 2)	+2					
Total général	+2					
Total						
Personnel recruté sur le plan international	+8					
Personnel recruté sur le plan national	–					
Volontaires des Nations Unies	+1					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	-7					

Abréviations : AN = administrateur recruté sur le plan national, GN = agent des services généraux recruté sur le plan national, PT = personnel temporaire (autre que pour les réunions), SM = agent du Service mobile, VNU = Volontaire des Nations Unies.